

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEIM1B01PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be) Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) François JANDRAIN (jandrinf@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...).(1.3.)
- II. Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).(2.1.)
- III. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation(4.4., 5.2., 6.1., 6.2.).
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.(7.1.)
- V. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)
- VI. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.(4.3.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	0
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	50
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	22_PEIM1B01PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité permettra à l'étudiant de tester ses connaissances pédagogiques via l'élaboration d'activités. Le dispositif aura également pour objectif de réaliser en groupe un travail d'analyse et de réflexion pour enrichir sa pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)

Dans cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation(6.1., 6.2.).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réflexion et questionnement à propos des méthodes d'éducation active.
- Organisation et préparation d'une journée d'échanges de pratique avec les étudiants du bloc 2 et du bloc 3, instituteurs primaire (marché des connaissances).

Démarches d'apprentissage

A travers différentes activités, les étudiants sont invités à développer une démarche réflexive et un regard critique sur leur future pratique.

Une alternance de travail individuel, en groupe et d'apports théoriques sera proposée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges avec les étudiants. Moments pour répondre aux questions en lien avec les démarches et contenus d'apprentissage.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux cours d'AI et au marché des connaissances est obligatoire et nécessaire pour avoir accès à l'examen d'AFP!

La participation active aux ateliers et au marché des connaissances est nécessaire à la réussite, il n'y a donc pas de session en août!

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Attention, pas de Q3 possible!

La présence fait office de validation de l'activité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEIM1B01PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP proposent des activités favorisant l'articulation entre la théorie et la pratique. Ceux-ci sont pris en charge par des maîtres de formation pratique et de maîtres assistants afin de préparer les étudiants à la prise en charge d'une classe de stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

(4.4., 5.2., 6.1., 6.2.). Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.

(4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci.

Les étudiants seront amenés à s'approprier et à tester des activités pour le cycle 3 en stage.

Démarches d'apprentissage

- Les ateliers sont organisés par une équipe d'enseignants : psychopédagogues, enseignants de discipline et maîtres de formation pratique
- La formation est structurée en alternance théorie - pratique.
- Les étudiants observent, s'approprient et testent des activités et des dispositifs
- Le carnet de bord permet d'initier à l'analyse réflexive

Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement dans la préparation des activités de stage.
- Temps d'arrêt régulier afin de répondre aux interrogations des étudiants.

Sources et références

SeGEC(FédEFoC), Programme intégré adapté aux Socles de compétences, Bruxelles, Licap, 2001.

J. Storteur & Ch. Jamaer, Oser l'apprentissage à l'école, Bruxelles, De Boek, 2006.

Socles de compétences

+ la bibliographie propre à chaque module de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les programmes (PIASC, programmes de mathématique, de français, d'éveil, Socles de compétences,...)

Notes de cours (photocopies)

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/3 de la note est donnée par les professeurs de discipline

2/3 de la note est donnée par le psychopédagogue et le MFP pour celle-ci:

En juin : examen oral : l'étudiant défend une activité qu'il a préparée seul et répond à des questions théoriques en lien avec la lecture d'un ouvrage pédagogique.

La présence au cours d'AI est une condition pour pouvoir présenter l'examen d'AFP.

La présence aux AFP (80%) est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

"En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE 1), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEIM1B01PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Stage de sensibilisation professionnelle

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)
- (2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).
- (7.1.) En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.
- (4.3.) En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.
- (6.1 ; 6.2) Mettre en oeuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation
- (4.1) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stage d'observation participante

- Observation d'une classe en activité
- Participation spontanée à ces activités
- Prise en charge de certaines activités

Stage actif :

- Prise en charge de la classe
- Assistance de l'enseignant dans diverses tâches
- Prise en charge d'activités principalement préparées à l'école normale

Démarches d'apprentissage

Observation et prise en charge d'activités. L'accompagnement des stages est assuré par les maîtres assistants de la

Haute Ecole, les maîtres de formation pratique de la Haute Ecole et par les maîtres de stage. L'étudiant auto-évalue ses activités dans un carnet de bord afin de s'initier à l'analyse réflexive de sa pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

3 jours de préparation sont organisés afin de répondre aux demandes des étudiants.

Sources et références

SeGEC(FédEFoC), Programme intégré adapté aux Socles de compétences, Bruxelles, Licap, 2001.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours d'AFP et autres cours disciplinaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux cours disciplinaires en lien avec le stage conditionne la réussite de celui-ci.

La réussite du stage est conditionnée par une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale.

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Le maître de stage complète un rapport de stage : c'est une évaluation formative.

Le professeur superviseur complète un rapport de stage lors de sa visite.

L'ensemble de l'équipe pédagogique attribue une note suite aux différents éléments (rapports de stage, farde de stage).

Les compétences professionnelles de 1ère année doivent être maîtrisées et les exigences de l'Ecole Normale doivent être respectées.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

"En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE 1), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	22_PEIM1B01PPD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité permettra à l'étudiant de réfléchir à propos du métier d'enseignant et d'analyser les différentes composantes de ce métier.

Il sera amené à questionner ses représentations du métier et à les faire évoluer afin de développer une posture d'enseignant conforme aux attendus de l'école d'aujourd'hui.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

2.1 Adopter une position d'enseignant responsable

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse de l'organisation et des activités de stage d'étudiants de 3ème année (Bloc 3) (partenariat)

Réflexion et questionnement à propos des méthodes d'éducation active.

Démarches d'apprentissage

Partage lors de la semaine spéciale au Q1.

Dispositifs d'aide à la réussite

Échanges avec les étudiants de la section.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation active aux ateliers et la remise des travaux sont obligatoires.

La réussite de cette activité donne accès au stage actif mais aucune note n'est attribuée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Attention, il faut valider ce cours pour avoir accès au stage actif. Aucun repêchage n'est possible!!!

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).